

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1904)
Heft: 47

Artikel: Impressions de fête
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-625273>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Administration, Rédaction: CRESSIER, (Neuchâtel)

Juin 1904

Nos 47

Juni 1904

Prix du Numéro 25 cts.
 Prix de l'Abonnement pour non-sociétaires Fr. 3.— par an

Preis der Nummer 25 cts.
 Abonnementspreis für Nichtmitglieder Fr. 3 per Jahr

SOMMAIRE :

- 1° Avis.
- 2° Impressions de fête.
- 3° Rapport du Président central à l'Assemblée générale.
- 4° Procès-verbal de l'Assemblée générale :
 - a) Rapport du Trésorier.
 - b) Rapport des Délégués des sections.
 - c) Discussion.
 - d) Rapport de M. Trachsel.
 - e) Réception des candidats.
- 5° Liste de présentations de la Société des peintres et sculpteurs suisses pour le Jury du Salon suisse de 1904 à Lausanne.
- 6° Correspondance des sections et lettres particulières.
- 7° Concours.

AVIS

Monsieur G. Gull ayant refusé la candidature qui lui était offerte, M. Gustave Jeaneret reste le candidat désigné par les sections pour l'élection à la présidence.

IMPRESSIONS DE FÊTE

L'Assemblée générale des peintres et sculpteurs suisses, réunie le 12 juin 1904 à Neuchâtel, a laissé, croyons-nous, un bon souvenir à ses participants. Elle a été précédée le samedi 11 d'une réunion des délégués des sections au Château de Neuchâtel, suivie elle-même d'un souper cordial et gai au Cercle du musée. L'assemblée générale, comme celle du jour précédent, a été caractérisée par le calme et la bonne entente qui ont présidé à la discussion des questions à l'ordre du jour. Sur la principale, celle du Journal, la majorité des 42 membres présents, sur le préavis favorable de leurs mandataires, s'est trouvée facilement d'accord pour voter les modifications indispensables à la continuation de l'*Art suisse*. La question de l'élection du président central a pris plus de temps; elle a été laissée provisoirement en suspens, pour se résoudre ultérieurement par le maintien du président actuel et de son comité.

Le travail de l'Assemblée a été terminé à temps pour faire place ponctuellement aux délassements prévus par le programme.

Nous extrayons ici, pour marquer la physionomie de la fête, les passages suivants du compte rendu envoyé à la *Gazette de Lausanne*, par son correspondant neuchâtelois :

« La Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses

n'était pas revenue à Neuchâtel depuis une quinzaine d'années, croyons-nous. Dans ce grand espace de temps, nombre de figures aimées ont disparu, des jeunes ont pris leur place, qui feront leurs « trois petits tours », et puis passeront aussi...

Quarante-cinq membres de la Société assistaient à la séance du matin au Château. Il ne m'appartient pas de parler des questions administratives qui les ont occupés. Mais c'est avec un plaisir très particulier que je mentionne un rapport de M. A. Trachsel, dont il a été fait lecture, sur l'enlaidissement de nos villes et de nos sites.

Le banquet, servi à l'Hôtel Bellevue, a été fort joli. Dans de précédentes occasions, nous avions constaté que « l'éloquence de dessert » fleurit très peu parmi les artistes. Il n'en a pas été de même hier: si je compte bien, nous avons entendu une douzaine d'orateurs!

Dans le nombre, il est vrai, quelques invités: M. Jean Berthoud, conseiller d'Etat, M. Pierre de Meuron, représentant de la ville, ont témoigné une chaude sympathie à nos hôtes au nom des autorités neuchâteloises.

Parmi les autres toasts, je me borne à noter, dans le discours du président, M. Gustave Jeanneret, un passage vraiment éloquent à l'honneur d'un de nos peintres suisses, aujourd'hui salué partout comme un maître, — Hodler. Jeanneret l'a félicité d'avoir su imposer de haute lutte, et sans jamais trahir sa conscience d'artiste, l'originalité puissante de son talent. Les acclamations de ses confrères ont prouvé à l'auteur de *Marignan* combien cet hommage résumait le sentiment unanime de ses confrères. Hodler a répondu par un mot jailli du cœur. Et nous étions tous émus, comme on l'est lorsque sonne l'heure de la justice.

Un ancien président de la Société, M. Max Girardet, a rendu à son tour un hommage de reconnaissance au président, M. Jeanneret.

La fête s'est terminée par un joli tour de lac en bateau à vapeur. A Auvernier, autre plaisir: une vaste friture de bondelles, convenablement arrosée, et des propos joyeux, et même des drôleries d'artistes « arrivés », qui se souviennent à propos d'avoir été des rapins facétieux.... et jeunes. Bref, c'était charmant de bonne gaîté et de franche harmonie, et tous, Suisses allemands et Welches, regrettaient de voir arriver l'heure triste des derniers trains. »

Rapport du Président Central.

Voici le texte du rapport du président central lu à l'ouverture de l'assemblée générale :

Messieurs et chers collègues,

Nous n'avons eu, pour accomplir la tâche qui est dévolue au Comité central, que quelques mois d'exercice effec-

tif, puisque la nomination du président date du 31 août 1903, et pour premier devoir, nous avons dû formuler en votre nom les regrets que nous cause la mort d'un collègue dont le nom est lié à la plus belle de nos légendes nationales, à celle qui est le symbole de l'acte libérateur. Stükelberg a retrouvé dans les hommes des Petits-Cantons les types essentiels de notre histoire, ses belles études l'attesteront encore longtemps. Puis à Genève, nous perdions un artiste peu bruyant, Alfred Martin, dont le talent fait de précision et de rêve, s'exprimait par le burin ou le pinceau avec la même aisance, puis Bodmer et Hugues-Bovy dont la mémoire doit être entourée de gratitude, de respect et d'affection, car il a semé à pleines mains des semences de bonté et de dévouement et son œuvre gravée et sculptée, d'une note fine d'art et d'émotion, dit l'artiste. A ces noms il faut ajouter celui de Konrad Grob, le peintre d'histoire, mort à la peine, comme tant de vaillants lutteurs. Messieurs, je vous invite à vous lever, pour honorer la mémoire de ces collègues qui ne sont plus parmi nous, mais dont l'œuvre nous donne l'esprit et le cœur... et nous reste. Dans ces huit mois, nous ne pouvions prétendre à résoudre toutes les questions pendantes et l'effort du Comité central devait nécessairement porter sur celles qui sont pour nous d'une importance vitale.

Parmi celles-ci, la question de la subvention fédérale dont la discussion devait être reprise aux Chambres, était capitale, puisqu'il y allait du pain et de l'avenir de beaucoup d'artistes. Il importait de donner confiance à nos députés, très disposés à voir dans nos discussions professionnelles un motif, une raison suffisante pour écarter nos justes revendications.

La discussion qui s'est produite au Parlement a révélé la nature des griefs articulés contre nous; en allant au fond des choses, nous avons pu démontrer le mal fondé de ces préventions. Ce faisant, nous avons voulu éclairer l'opinion publique, en affirmant, comme l'avaient fait avec beaucoup de talent nos prédécesseurs, l'importance du rôle de l'Art dans la société.

Et, débarrassés de toute question superflue, nous avons eu la satisfaction de voir au Parlement, l'un des rapporteurs les moins favorables à notre cause, conclure son rapport en disant: que l'Art était un facteur important de civilisation et de vie économique. Nous n'avons pas besoin d'autre chose pour justifier des subventions bien autrement considérables que celle en cause en ce moment.

Le résultat obtenu, sous l'effort de causes diverses, mais éclairé par la discussion aux Chambres, a démontré l'importance de la lutte par le journal et ne nous permet pas de douter de l'intérêt que nous pouvons avoir à procéder, par ce moyen, à la diffusion de nos idées. Notre journal a été certainement le *moyen* le plus utile pour défendre nos intérêts, mais, il n'est pas que cela, et si nous voulions écrire au jour le jour l'histoire de la Société des peintres et sculpteurs suisses, nous ne pourrions trouver de meilleur